



**HAL**  
open science

## Master Carrières publiques et internationales

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Carrières publiques et internationales. 2011, Université de Toulon. hceres-02039930

**HAL Id: hceres-02039930**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039930>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3MA120000423

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Carrières publiques et internationales

## Présentation de la mention

La mention « Carrières publiques et internationales » est l'une des trois mentions proposées par l'UFR de droit de l'Université du Sud Toulon-Var. Elle vise à former des étudiants à des postes de juristes en droit public, en droit international et en droit de l'Union européenne. Elle débouche plus précisément sur les concours de la fonction publique (avec un accent mis sur ceux de la fonction publique territoriale), sur la profession d'avocat, sur celle de juriste d'entreprise, ou encore de juriste dans les institutions internationales (en particulier dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la coopération économique).

De manière classique, le master 1 (M1) vise, d'une part, à parfaire les connaissances acquises en licence dans le domaine du droit public, du droit international, et du droit de l'Union européenne et, d'autre part, à préparer les étudiants aux cinq spécialités offertes en master 2 (M2) : « Droit européen et droits nationaux comparés », « Droit et gestion des collectivités territoriales », « Environnement et gestion du territoire », « Sécurité et défense » et « Droit de la coopération économique dans l'espace euro-méditerranéen ».

Certaines de ces formations sont ouvertes en formation continue. Aucune, en revanche, n'est ouverte à l'apprentissage.

## Indicateurs

Effectifs constatés	34 (M1) 75 (M2)
Effectifs attendus	Une centaine
Taux de réussite	73 % (M1) 79,4 % (M2 2008)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Sondage
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	68,42 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Carrières publiques et internationales » marque la volonté de l'établissement de maintenir un enseignement généraliste en droit public tout en répondant à la nécessité de s'ouvrir au plus grand nombre. La proximité des universités d'Aix-Marseille et de Nice rend la concurrence très vive. La volonté de se démarquer est donc présente. L'intitulé de la mention laisse à penser que des enseignements de droit interne et de droit international et européen sont dispensés de manière équilibrée. Or, si en M1 il existe une assez grande diversité dans les matières enseignées en droit interne, en revanche, il n'est pas fait une grande place au droit international (un



cours magistral par semestre) et au droit européen (un cours magistral d'un seul semestre). Aucune de ces deux matières n'est en outre assortie de travaux dirigés. L'intitulé de la mention ne semble dès lors pas en adéquation avec son contenu au stade du master 1.

La mention « Carrières publiques et internationales » entend préparer à de très nombreux métiers. Certains de ces objectifs sont très ambitieux. Autant on peut comprendre qu'elle prépare aux concours de la fonction publique territoriale ou à ceux des métiers de la sécurité et de la défense, autant les débouchés sur le plan international prêtent à discussion. Ils sont loin d'être aussi nombreux que la mention le laisse supposer et les différentes spécialités n'y préparent pas véritablement. On ne peut, en outre, que déplorer la faiblesse des partenariats avec des universités étrangères.

Le M1 fonctionne en tronc commun, et un réel effort de mutualisation avec la mention « Justice » a été fournis. En M2, à l'inverse, seuls quelques enseignements sont mutualisés. La mention repose sur une équipe enseignante solide, composée principalement d'enseignants-chercheurs, mais faisant également appel aux professionnels. Au regard des procédures d'évaluation mises en place, les étudiants semblent plutôt satisfaits. Ces statistiques ressortent toutefois de procédures d'évaluation encore assez « artisanales ». Il en va de même pour ce qui concerne l'analyse du devenir des diplômés. Si ces derniers semblent très majoritairement s'insérer dans la vie professionnelle, les statistiques manquent néanmoins singulièrement de consistance. Pour répondre à ces insuffisances, la mise en place de méthodes de suivi est d'ores et déjà envisagée.

Une centaine d'étudiants est attendue pour les années prochaines. Il n'est pas certain que ce chiffre ambitieux puisse être atteint. Des efforts ont été faits pour développer la formation continue. Mais celle-ci, à l'exception de la spécialité « Sécurité et défense », demeure encore embryonnaire pour l'ensemble de la mention.

- Points forts :
  - Une équipe enseignante solide, mais les créations d'un conseil de mention ainsi que de conseils de perfectionnement pour les spécialités professionnalisantes sont seulement annoncées.
  - Un adossement à une recherche de bon niveau.
  - L'exigence d'un mémoire dans chacune des spécialités (y compris pour les parcours professionnels).
  
- Points faibles :
  - Des effectifs assez peu élevés.
  - Le faible volume des enseignements de droit international et européen.
  - Une faible ouverture internationale.
  - Une insuffisante maîtrise de la procédure d'évaluation.
  - Un manque d'articulation entre le M1 et la spécialité « Droit de la coopération économique dans l'espace euro-méditerranéen ».

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer les partenariats internationaux avec des universités étrangères.

Il pourrait être utile, afin de conférer un caractère véritablement international à la mention, de renforcer l'enseignement de droit international ou d'abandonner le terme « international » dans la mention.

Il conviendrait de développer une stratégie de suivi des étudiants permettant, aussi de mener une réflexion sur les moyens de renforcer l'attractivité nationale et internationale de la mention.

Il conviendrait de faire apparaître dans son intitulé une référence juridique pour mieux caractériser la mention.

# Appréciation par spécialité

## Sécurité et défense

- Présentation de la spécialité :

La spécialité s'inscrit à la fois dans la volonté de l'établissement de constituer un « pôle d'excellence de formation et de recherche en matière d'espace maritime et de sécurité de la mer » et celle de tenir compte de l'environnement local. La formation se décompose fort classiquement entre un parcours recherche et un parcours professionnel. Les étudiants choisissant le parcours professionnel doivent faire un stage de trois mois minimum tandis que ceux ayant opté pour le parcours recherche doivent rédiger un mémoire. Cette spécialité forme notamment aux métiers de commissaire aux armées, d'officier de gendarmerie, d'administrateur des affaires maritimes, d'agent des douanes, d'officier sous contrat, de fonctionnaire de catégorie A ou international et de cadre d'entreprise de sécurité/défense. Un soin tout particulier a été apporté pour permettre le développement de la formation continue par des cours ayant lieu le soir ou le samedi. Une session d'une semaine à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) est prévue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	11 (2008) 17 (2009)
Effectifs attendus	Environ 20
Taux de réussite	64 % (2008) 76 % (2009)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

C'est une spécialité solidement implantée qui répond à un besoin local. Elle offre d'intéressantes perspectives de carrières tant pour les étudiants en formation initiale que pour ceux en formation continue, dans les métiers de la sécurité et de la défense. Les matières dispensées font en sorte de couvrir ces différentes questions. La spécialité est appuyée sur une solide équipe d'enseignants-chercheurs. En revanche, la place des praticiens n'est pas très importante. C'est d'autant plus paradoxal que la spécialité est clairement orientée vers la professionnalisation. Les effectifs demeurent relativement peu importants en dépit de l'originalité du diplôme. Il n'existe aucun suivi sur le devenir des diplômés.

- Points forts :

- Une spécialité très bien implantée.
- La grande diversité des matières enseignées sur le thème de la sécurité et de la défense.
- De bons débouchés professionnels.
- Un bon équilibre entre la formation initiale et la formation continue.
- La session d'une semaine à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

- Points faibles :

- L'inexistence du suivi des diplômés.
- La place assez réduite des praticiens dans les enseignements.
- Des effectifs peu nombreux.
- Une place très timide faite à la recherche.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de renforcer la place des praticiens dans cette spécialité et de continuer à développer la formation continue afin de renforcer les effectifs.

La formation et la lisibilité du parcours recherche devraient être renforcées, ou l'affichage unique de l'orientation professionnelle de la formation clairement affirmé.

La mise en place d'un suivi sur le devenir des diplômés contribuerait très certainement à une meilleure lisibilité et donc à une meilleure attractivité de la spécialité.

### Droit et gestion des collectivités territoriales

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité prépare aux nombreux débouchés qu'offrent aujourd'hui les collectivités territoriales pour les étudiants en droit. Ces dernières recrutent des fonctionnaires territoriaux, mais aussi des agents publics. La spécialité peut également être un atout utile pour des postes de juriste d'entreprise ou pour l'exercice de la profession d'avocat ou de magistrat administratif. L'objectif de la spécialité est de permettre aux étudiants en formation initiale comme en formation continue d'acquérir des connaissances diversifiées dans ce domaine, tant d'un point de vue théorique, par le biais de cours magistraux, que d'un point de vue pratique, par le biais de séminaires. Le corps enseignant assure bien cet équilibre puisqu'il est constitué d'enseignants-chercheurs et de praticiens. Un soin tout particulier a été apporté pour permettre le développement de la formation continue grâce à des cours ayant lieu le soir ou le samedi.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15 (2008) 9 (2009)
Effectifs attendus	25 d'ici 3 ans
Taux de réussite	100 % (2008) 56 % (2009 1ère session)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Sondage
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	68,42 %

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité parfaitement cohérente. Elle repose sur une solide équipe d'enseignants-chercheurs qui a su nouer de nombreux partenariats avec les acteurs locaux. Elle tend à allier recherche et professionnalisation, ainsi qu'en témoigne l'origine du corps enseignant. Le taux d'insertion professionnelle est bon. On peut néanmoins regretter que le dossier ne mentionne aucun adossement à une structure de recherche. Par ailleurs, la durée du stage correspond au minimum de ce que l'on peut attendre pour une spécialité à finalité professionnelle. Cette spécialité doit affronter la concurrence de formations similaires dans les universités avoisinantes. La chute des effectifs constatée en 2009 est quelque peu préoccupante. La volonté de développer la formation continue est encourageante. Il est cependant difficile de savoir si celle-ci portera ses fruits.



- Points forts :
  - La qualité de l'équipe pédagogique : des enseignants-chercheurs spécialisés dans le domaine et des praticiens.
  - Une bonne insertion professionnelle.
  - Une maquette bien adaptée aux objectifs.
- Points faibles :
  - La durée minimale du stage.
  - L'insuffisance du devenir des diplômés.
  - Les effectifs en baisse.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'allonger la durée du stage. Compte tenu de la bonne insertion professionnelle des étudiants, il conviendrait de mieux communiquer sur ce point pour renforcer des effectifs assez faibles. Pour ce faire, il serait souhaitable de mettre en place un véritable suivi des diplômés.

### Droit de la coopération économique dans l'espace euro-méditerranéen

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à sensibiliser les étudiants aux problématiques juridiques, économiques et géopolitiques propres à l'espace méditerranéen. C'est donc une approche transversale qui a été privilégiée dans les enseignements. Il s'agit d'une spécialité indifférenciée. Les étudiants doivent tout à la fois rédiger un mémoire de recherche et faire un stage. Cette spécialité offre des débouchés dans le commerce international (comme juriste d'entreprise, avocat d'affaire) et dans les institutions internationales, et prépare également aux concours de la fonction publique (disposant d'une ouverture sur l'international). La spécialité n'est pas ouverte à la formation continue, ni à l'alternance.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	11 (2008) 18 (2009)
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	73 % (2008)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité vise à répondre à une problématique régionale. La thématique est très pointue. L'approche pluridisciplinaire retenue est intéressante. Les enseignements sont principalement dispensés par des enseignants-chercheurs. Il est toutefois fait appel à certains professionnels. En termes de débouchés, en revanche, cette spécialité soulève bien des difficultés. Ceux revendiqués sont vagues pour certains, et ambitieux pour d'autres. Il est loin d'être évident que les diplômés de cette spécialité puissent tous exercer dans l'un des domaines visés. Faute de



données précises quant au devenir des diplômés, il est difficile d'envisager les perspectives de carrières que la spécialité offre véritablement. Ceci est d'autant plus regrettable que le diplôme existe depuis 2008. De manière générale, le dossier manque singulièrement de précisions, ce qui rend l'évaluation plus difficile.

- Points forts :
  - Le caractère pluridisciplinaire de la spécialité.
  - Une spécialité répondant à un contexte régional précis.
- Points faibles :
  - Un manque de lisibilité en termes de débouchés et l'insuffisance de la fiche RNCP.
  - L'absence de suivi du devenir des diplômés.
  - L'absence de formation continue.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place des structures permettant de connaître le devenir des diplômés et de développer la formation continue.

Il serait bon de préciser les débouchés réels qu'offre cette spécialité. A cette fin, la fiche RNCP devrait être complétée.

### Environnement et gestion du territoire

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des juristes spécialisés dans les questions environnementales et d'urbanisme. Il s'agit d'une spécialité indifférenciée. Les étudiants doivent donc tout à la fois rédiger un mémoire et faire un stage. Les débouchés qu'offre cette formation sont assez nombreux. Il peut s'agir de postes de juriste auprès des collectivités territoriales (en tant que fonctionnaire territorial ou en tant qu'agent public), des établissements publics locaux, des sociétés d'économie mixte ou encore des cabinets d'expertise. Cette spécialité peut également permettre aux étudiants d'accéder à la profession d'avocat ou de magistrat administratif. La spécialité est ouverte à la formation initiale et à la formation continue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15 (2008) 31 (2009)
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	87 % (2008) 84 % (2009)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



- Appréciation :

C'est une spécialité créée depuis 2 ans, qui semble répondre en pratique aux objectifs fixés. Elle permet d'apporter de solides connaissances aux étudiants sur les questions relatives à l'environnement et à l'urbanisme. Bien qu'indifférenciée, cette spécialité met l'accent sur la professionnalisation. En effet, si les étudiants doivent rédiger un mémoire celui-ci ne compte que pour 3 crédits européens (contre 10 pour le stage et le rapport de stage). L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de praticiens. Il est toutefois regrettable que la liste des intervenants ne figure pas dans le dossier. Au demeurant, le dossier manque parfois de précisions. Même s'il s'agit d'une spécialité récente, il est à déplorer qu'aucune statistique précise ne soit apportée quant au devenir des diplômés. De la même façon, les références faites à la formation continue demeurent elliptiques. Enfin, en M2, la durée du stage est de deux mois, ce qui constitue un minimum.

- Points forts :

- Une formation originale, bien adaptée au contexte local.
- La très grande diversité des matières enseignées.
- Les effectifs très satisfaisants pour une jeune spécialité.

- Points faibles :

- La faible durée du stage.
- L'insuffisance des informations sur la composition de l'équipe pédagogique. La liste précise des intervenants professionnels n'y est pas mentionnée.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place des structures destinées à mesurer le taux d'insertion professionnelle des diplômés. La spécialité pourrait clairement s'orienter vers la professionnalisation, tant l'aspect recherche n'y a qu'une maigre importance.

### Droit européen et droits nationaux comparés

- Présentation de la spécialité :

La création de cette nouvelle spécialité vise à montrer les interactions qui existent entre le droit de l'Union européenne et les différents droits nationaux. C'est une spécialité qui comporte un parcours recherche et un parcours professionnel. De manière classique, les étudiants ayant opté pour le parcours recherche doivent rédiger un mémoire tandis que ceux ayant choisi le parcours professionnel doivent faire un stage. En termes de perspectives de carrières, cette spécialité débouche sur les institutions européennes, les organisations internationales, l'administration française ou encore le secteur de l'audit. Il est envisagé ultérieurement d'ouvrir la spécialité à la formation continue et de recourir à l'alternance.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



- Appréciation :

Il s'agit d'une création de spécialité qui complète l'offre de formation de l'établissement dans le domaine du droit de l'Union européenne. Elle développe une approche pluridisciplinaire qui présente un intérêt certain. S'il s'agit d'une spécialité qui a sa raison d'être, en revanche, elle n'est pas sans soulever nombre d'interrogations en raison d'un dossier manquant singulièrement de consistance. Par ailleurs, la liste de l'équipe pédagogique n'est pas renseignée. Tout juste est-il fait état de la volonté de faire appel, outre aux enseignants-chercheurs de l'Université du Sud Toulon-Var, à des universitaires étrangers ainsi qu'à des praticiens. La part respective des enseignants-chercheurs et de celle des praticiens dans l'équipe pédagogique est donc inconnue. Or c'est une question qui a son importance pour une spécialité disposant d'un parcours professionnel et d'un parcours recherche. En outre, aucune prospective n'est faite quant au flux d'étudiants. Enfin, les perspectives de carrières avancées sont pour le moins vagues et ambitieuses. Les institutions européennes, pour ne parler que d'elles, sont loin d'offrir autant de perspectives de carrières que ne laisse à penser le dossier. En outre, il existe plusieurs formations plus ou moins similaires dans des universités voisines.

- Points forts :

- Une approche pluridisciplinaire intéressante.
- Une thématique intéressante, bien argumentée.
- Un effort louable de mutualisation des cours.

- Points faibles :

- Des débouchés professionnels très vagues.
- La faiblesse rédactionnelle du dossier soumis à évaluation : un manque d'informations sur la composition de l'équipe pédagogique, l'insuffisance de prospective sur les flux d'étudiants et sur le positionnement de la spécialité dans le contexte régional.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de préciser davantage les débouchés qu'offre réellement cette spécialité. De la même façon, il serait souhaitable d'apporter des précisions sur la composition de l'équipe pédagogique.

Il conviendra, à l'avenir, de mieux justifier le contenu du dossier soumis à l'évaluation.